

La Roche-sur-Yon, 3 mai 2013

DOSSIER DE PRESSE

PETITE ENFANCE

**Pose de la 1^{ère} pierre multi-accueil de la Vallée Verte et
mairie annexe Vallée Verte-Liberté**



Jeudi 16 mai 2013 à 17 heures

Allée Picasso (en face de la maison de quartier de la Vallée-Verte)

CONTACT PRESSE

DURQUETY Karine – Chargée de relations presse

Tél : 02 51 47 45 12 - durquetyk@ville-larochesuryon.fr

Parce que les enfants d'aujourd'hui sont les adultes qui formeront la société de demain, il est essentiel d'offrir aux plus jeunes d'entre nous les meilleures conditions pour grandir et s'épanouir. Forte de cette conviction, l'Agglomération a décidé de faire de la petite enfance un des enjeux majeurs de son projet de territoire. C'est pourquoi, après la réalisation des multi-accueils aux Clouzeaux et à La Chaize-le-Vicomte, La Roche-sur-Yon accueillera le multi-accueil de la Vallée Verte et ses 54 places. Cet équipement viendra remplacer des structures vieillissantes.

Concomitamment à cette opération, la Ville de La Roche-sur-Yon a souhaité conforter un service public de proximité, en réalisant une nouvelle mairie annexe Vallée Verte/Liberté, qui sera intégrée au bâtiment du multi-accueil.

SOMMAIRE

Un nouveau multi-accueil et une mairie annexe à la Vallée-Verte:

Des bâtiments à faible consommation d'énergie

L'accueil de la Petite Enfance sur le territoire de La Roche-sur-Yon Agglomération

Les mairies annexes sur La Roche-sur-Yon

Depuis sa création en janvier 2010, La Roche-sur-Yon Agglomération prend en charge les services liés à la Petite Enfance : crèches, halte-garderies, multi-accueils, relais d'assistantes maternelles...

La Roche-sur-Yon Agglomération s'est fixé trois objectifs :

- maintenir un équilibre entre accueil collectif et accueil individuel
- offrir le choix du mode de garde aux parents
- mailler le territoire et proposer une offre collective d'accueil répondant aux besoins et aux ménages dont les revenus sont les plus modestes.

A l'issue d'une étude de besoins réalisée avec la collaboration de la CAF de la Vendée, démontrant les insuffisances en matière de mode de garde des jeunes enfants de 0 à 4 ans sur la partie sud du territoire, la communauté d'agglomération a décidé de réaliser 2 nouveaux multi-accueils : un de 26 places sur la Chaize-le Vicomte et un de 36 places sur les Clouzeaux (ouverture prévue le 19 aout 2013).

Au-delà de la construction de ces nouveaux équipements, la communauté d'agglomération a fait réaliser un diagnostic territorial en vue d'établir un schéma directeur de la petite enfance. Ce schéma a été adopté par le bureau de la communauté d'agglomération le 14 juin 2011. Il définit 5 axes stratégiques de travail pour les années à venir.

L'un des axes prévoit l'amélioration de la qualité de l'accueil et la construction de deux autres nouveaux multi-accueils qui viendraient en remplacement d'équipements existants vieillissants dont un multi-accueil d'une capacité de 54 places sur la zone de la Vallée Verte situé sur la commune de la Roche-sur-Yon en remplacement du multi-accueil des Jaulnières, de la mini-crèche des Jaulnières et de la mini-crèche de la Vigne aux Roses. Une annexe de la mairie sera également réalisée dans les locaux.

Un nouveau multi-accueil et une mairie annexe à la Vallée-Verte:

La situation :

Quartier de la Vallée Verte

La parcelle de 7815 m² est située le long de l'avenue Picasso. Pour la réalisation du multi accueil + mairie annexe + espaces extérieurs + stationnement, les besoins sont de 2000 m².



L'organisation:

Accueil d'enfants de 10 semaines à 4 ans (en accueil régulier, en accueil occasionnel, ou en accueil d'urgence).

54 places réparties en 3 unités de 18 enfants.

Les repas seront confectionnés et livrés par le Centre Municipal de Restauration (CMR) de La Roche-sur-Yon.

Les bâtiments :

Multi-accueil : 851 m²

- 3 unités de vie de 18 enfants : salle activité + zone de propreté + dortoirs + zone de repas
- Des locaux communs : salle de motricité, salle de jeux calmes, salle de jeux d'eau
- Des locaux administratifs : bureau de direction
- Des locaux techniques : cuisine, rangement, local technique, vestiaire personnel
- Espaces extérieurs : cour+jeux, stockage extérieur, espaces verts : 800 m²

Mairie annexe Vallée Verte-Liberté : 80 m²

- Zone d'accueil
- Salle de réunion
- Bureau du correspondant de quartier

Locaux mutualisés : toilettes publiques, hall d'accueil, salle de détente du personnel

Des bâtiments à faible consommation d'énergie

Les bâtiments seront réalisés en construction traditionnelle de niveau RT 2012 + confort énergétique traité en cible très performante selon le référentiel Haute Qualité Environnementale – HQE (sans apport de climatisation) + réglementation sismique

Concernant le label HQE (Haute Qualité Environnementale), les bâtiments atteindront :

- niveau très performant pour : choix intégré des procédés, gestion de l'énergie, gestion de l'entretien, confort acoustique.
- niveau performant pour : relation du bâtiment à son environnement, chantiers faibles nuisances, gestion eau, confort olfactif.

Clauses sociales :

Les marchés comprennent des clauses sociales (postes de travail réservés à des personnes en insertion).

Le Financement :

Le Multi-accueil représente un investissement de 1 803 536 €. (hors mobilier) financés par La Roche-sur-Yon Agglomération avec le soutien de

Conseil régional des Pays de la Loire (CTU) : 1 000 000 €

Caisse d'Allocations Familiales de la Vendée : 270 000 €

La mairie annexe représente un investissement de 178 372 € (hors mobilier) financés par La Ville de la Roche-sur-Yon

Coût estimé de l'opération (multi-accueil + mairie annexe) : 1 981 908 €.

Calendrier:

- Établissement des dossiers de consultation des entreprises : décembre 2012
- Consultation, négociation et choix des entreprises : février 2013
- Étude d'exécution des entreprises : mars 2013
- Construction et chantier : mars 2013 -février 2014
- Ouverture des structures : mars 2014

Maîtrise d'ouvrage :

A l'issue d'une consultation, c'est la SAEML Oryon qui a été désignée pour assurer la réalisation de ce multi accueil. Dans le cadre de sa mission, ORYON assure la maîtrise d'ouvrage de cette opération, tant au point de vue administratif que technique et financier.

Maîtrise d'oeuvre

Architecte-économiste : CABINET PELLEAU ET ASSOCIES, de La Roche-sur-Yon.

BET Fluides : FIB

BET VRD : SAET

BET Structures : ESTB

Paysagiste : Jacques Courillaud

BET Environnement : Axenergie

SPS : SOA

Contrôle technique : Qualiconsult

L'accueil de la Petite Enfance sur le territoire de La Roche-sur-Yon Agglomération

Espaces de vie, les structures petite enfance permettent aux enfants de connaître une première **expérience de vie sociale et de participer à des activités d'éveil**. Les choix existent entre :

- l'accueil en structures collectives,
- l'accueil en halte garderies,
- les assistantes maternelles indépendantes

Les structures d'accueils collectives

La Roche-sur-Yon Agglomération propose des structures d'accueil collectif pour les enfants de 2 mois et demi à 4 ans :

- **2 mini-crèches** peuvent accueillir jusqu'à 34 enfants à La Roche-sur-Yon,
- **7 multi-accueils** sur le territoire.

- 3 d'une capacité de 154 places sur la commune de La Roche-sur-Yon,
- 1 d'une capacité de 19 places sur la commune de Mouilleron-le-Captif,
- 1 d'une capacité de 15 places sur la commune de La Ferrière,
- 1 d'une capacité de 12 places sur la commune de Venansault,
- 1 d'une capacité de 15 places sur la commune de Dompierre-sur-Yon

Le 19 août 2013 ouvriront deux nouveaux multi-accueils qui viendront compléter l'offre sur les communes de La Chaize-le-Vicomte (Abricadabra 26 places) et des Clouzeaux (Petipatapon 36 enfants), portant à **9 multi-accueils** sur l'agglomération.

- **2 Haltes-garderies** peuvent accueillir jusqu'à 48 enfants à La Roche-sur-Yon .
- **L'accueil enfants - parents La Ronde** permet d'accueillir des enfants de moins de 4 ans, accompagnés d'un adulte proche pour des moments d'échange, d'expériences, d'aide entre adultes et de jeu avec les enfants.

Les accueils collectifs hospitaliers

- **La crèche hospitalière du CHS « les trois marguerites »** peut accueillir jusqu'à 60 enfants dont 12 réservées par La Roche-sur-Yon Agglomération pour les familles extérieures à l'hôpital.
- **la crèche hospitalière du CHD** peut accueillir jusqu'à 50 enfants.

Ainsi à la rentrée 2013, l'offre d'accueil de la petite enfance en structures collectives sur le territoire de La Roche-sur-Yon Agglomération sera de **469 places** réparties comme suit : 277 places en multi-accueils, 34 places en mini-crèche, 48 en Haltes-garderies, 110 en crèche hospitalière (dont 12 places réservées par La Roche-sur-Yon agglomération).

Les relais assistantes maternelles

Le territoire est doté de **4 Relais Assistantes Maternelles (RAM)** qui proposent un service gratuit d'information, d'échange et d'animation destiné aux parents et aux assistantes maternelles agréées indépendantes de l'agglomération yonnaise.

Un 5^{ème} RAM sera mis en place en 2014 sur la commune de Landeronde.

Les mairies annexes sur La Roche-sur-Yon

Les citoyens souhaitent avoir une administration à leur écoute et plus proche de leurs besoins. Les mairies annexes permettent aux habitants d'accomplir leurs formalités administratives au plus près de chez eux, sans avoir à se rendre dans le centre-ville. Ce service public s'inscrit dans une véritable politique de proximité.

Les quatre mairies annexes sont de véritables guichets uniques permettant aux yonnais d'effectuer leurs formalités d'administration générale au plus près de leur domicile. Depuis 2012, les 4 mairies annexes (Le Bourg-sous-la-Roche, La garenne, Saint André d'Ornay et La Vallée Verte/Liberté) sont certifiées « Qualiville ».

L'objectif des mairies annexes est de proposer les mêmes services que ceux de l'Hôtel de Ville, c'est-à-dire les services administratifs relevant de l'état-civil, des élections ou des affaires militaires. Il est possible de s'y voir délivrer une attestation d'accueil, actes de naissance, mariages, décès. Les habitants du quartier peuvent constituer des dossiers de cartes d'identité et de passeports, monter un dossier de mariage, déclarations et transcriptions de décès ou faire une légalisation de signature. La mairie annexe s'occupe également du recensement militaire ou encore des inscriptions sur les listes électorales, des réservations de salles, autorisations de sortie du territoire, rechargement des cartes monétiques de restauration scolaire.

C'est aussi un lieu où sont fournies à l'usager une information et une orientation sans qu'il ait besoin de se déplacer à l'Hôtel de Ville.

Des interlocuteurs privilégiés, élu et correspondant de quartier à l'écoute des habitants.

Les Mairies annexes sont dotées d'un conseil de quartier. Ce conseil est présidé par un élu de la ville accompagné du correspondant de quartier et composé d'habitants du quartier. Il détient des compétences en matière de vie quotidienne et de citoyenneté.

Le correspondant de quartier assure le lien et l'interface entre les habitants, associations, élus de quartier et les services de la ville. Il enregistre les avis, les suggestions visant à améliorer les conditions de vie dans le quartier et facilite la recherche de solutions et d'informations en réponse aux demandes des habitants.

Le conseil de quartier favorise la participation des habitants à l'évolution de leur cadre de vie, il développe le dialogue, il débat à propos des problèmes et des projets relatifs au quartier. Le conseil de quartier réfléchit et fait des propositions sur tout ce qui concerne l'environnement, l'habitat, la vie sociale, etc... Ainsi, grâce à la concertation entre les habitants du quartier et les

institutions, les mairies annexes sont de véritables outils de proximité méritant l'appellation de service public

Mairie annexe du Bourg-sous La Roche

Elu de quartier : Roland GUILLET, Adjoint à l'administration générale, au personnel municipal, à la sécurité civile et délégué au quartier du Bourg-sous-La Roche.

Correspondant de quartier : Alain KLEPPER - kleppera@ville-larochesuryon.fr

Tél : 02 51 37 90 98 - 06 14 58 44 32 Email : CQ-Bourg@ville-larochesuryon.fr

Mairie annexe Pyramides Jean Yole

Elue de quartier : Lisiane GUIBERT - Adjointe à l'emploi et à l'insertion, déléguée au quartier des Pyramides

Correspondant de quartier : Nicolas GAZO - gazon@ville-larochesuryon.fr

Tél. : 02 51 36 92 10 Email : CQ-Pyramides@ville-larochesuryon.fr

Mairie annexe Saint André – Forges - Val d'Ornay

Elu de quartier : Patrick YOU - Adjoint aux déplacements, délégué au quartier de Saint-André d'Ornay

Correspondant de quartier : Nicolas PICHON - pichonn@ville-larochesuryon.fr

Tél : 02 51 37 51 52 Email : CQ-StAndre@ville-larochesuryon.fr

Mairie annexe Vallée-Verte Liberté

Elue de quartier : Françoise VIGNAULT - Adjointe à la citoyenneté et déléguée au quartier des Jaulnières - Vigne aux Roses.

Correspondant de quartier : Charlotte POITRAL - poitralc@ville-larochesuryon.fr

Tél. : 02 51 36 90 00 / 02 51 36 92 15 Email : Cq-valleeverte@ville-larochesuryon.fr

La mairie annexe de la Vallée Verte-Liberté a ouvert ses portes au 88 rue Jean Launois dans la cité de La Vigne aux Roses en juin 2002. Cette mairie annexe regroupe les quartiers de La Liberté, de la Vigne-aux-Roses, et des Jaulnières.

La mairie annexe délivre tous les actes d'état civil, enregistre les inscriptions électorales, les recensements militaires, les titres d'identité. Elle intervient également dans le domaine social : les obligations alimentaires, et la distribution alimentaire.